

1^{ère} Conférence informelle « Education pour le développement démocratique et la stabilité en Europe du Sud-Est », 2-3 décembre 1999, Strasbourg (France)

Réflexions à partir des débats, des expériences et des besoins

Introduction

Au lendemain des conflits meurtriers sur le territoire de l'ex-Yougoslavie, tous les pays de la région s'accordent pour estimer que leur stabilité, parallèlement à l'avènement de la démocratie et au développement économique, passe par une politique de l'éducation basée sur la connaissance mutuelle, le respect d'autrui, la tolérance et les droits de l'homme. Mais les réformes éducatives sont souvent difficiles à mettre en place, et doivent tenir compte de la complexité comme des spécificités de la région pour parvenir à leurs buts. Fort d'un savoir-faire dans le domaine éducatif accumulé depuis sa création, le Conseil de l'Europe a joint l'initiative pour un Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est pour aider ces pays à reconstruire leurs systèmes éducatifs sur de nouvelles bases, et participe aussi à de nombreux processus internationaux concourant aux mêmes objectifs.

Réunis les 2 et 3 décembre 1999 à Strasbourg à l'invitation du Conseil de l'Europe, les ministres de l'éducation des pays de l'Europe du Sud-Est (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Grèce, Roumanie, Slovaquie, «l'ex-République yougoslave de Macédoine» et Turquie), mais aussi des représentants du Monténégro, ainsi que des pays (Autriche et Hongrie) et des organisations internationales participants aux processus de coopération dans le domaine de l'éducation ont exprimé à l'Organisation leurs souhaits et leurs besoins avant d'évaluer avec elle les programmes déjà entrepris et de dresser les grandes lignes des futures politiques à mettre en place.

Comme le rappelait dès l'ouverture de la Conférence le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, Walter Schwimmer, «une éducation basée sur des valeurs communes est indispensable pour garantir le respect des droits de l'homme, et il n'y aura pas de développement économique ou social sans une telle politique de l'éducation». Pour cela, poursuivait-il «nous avons besoin que vous nous disiez ce que nous pouvons faire pour soutenir au mieux l'essor de l'éducation dans vos pays» ; selon M. Schwimmer, il importe de même de savoir si les recommandations déjà émises lors de conférences européennes sur l'éducation en Europe du Sud-Est correspondent à la vision du développement régional préconisée par les pays directement concernés, et il faut enfin que les ministres examinent avec le Conseil de l'Europe le rôle particulier que celui-ci peut jouer dans ce processus de réformes.

Des situations particulières pour des motivations communes

En présentant leurs différentes politiques de l'éducation lors de la Conférence, tous les pays ont manifesté leur volonté de faire profiter leurs voisins de leurs propres expériences dans ce domaine. Revenus au lendemain de 1989 à des systèmes politiques pluralistes et démocratiques, plusieurs pays ont déjà réformé leurs systèmes éducatifs en fonction de ces principes. Ils sont prêts à aider leurs voisins ayant renoué plus récemment avec la démocratie à les seconder dans leurs efforts, sans leur cacher l'ampleur de la tâche qui les attend.

La modernisation des infrastructures scolaires, l'amélioration de la formation des enseignants et la refonte des programmes constituent souvent les premières étapes des réformes, mais les

systèmes poursuivent constamment leur évolution. En Bulgarie par exemple, la durée minimale des études a été récemment portée à 12 ans, et le nombre d'heures consacrées à l'apprentissage des langues étrangères a été augmenté. La Roumanie a réorganisé ses emplois du temps à l'école, développé l'évaluation des programmes et des connaissances et rationalisé la gestion du système éducatif. Elle entame actuellement un plan de modernisation de ses 10 000 bibliothèques scolaires, tout en insistant, comme ses voisins, sur l'importance des formations aux nouvelles technologies et à l'informatique.

Dans un autre contexte historique et politique, la Turquie a-t-elle aussi rallongé la durée de la scolarité obligatoire, et l'enseignement des langues y est dorénavant plus précoce. Elle met l'accent sur l'apprentissage de l'informatique, et se préoccupe en même temps de faciliter l'intégration scolaire des handicapés, tant au niveau des locaux qu'en matière de programmes adaptés. De plus, elle a renforcé la formation initiale et continue de ses enseignants.

D'autres pays ont eu à faire face non seulement à un changement de régime, mais se sont mués en nouveaux Etats, ce qui posa des problèmes spécifiques en matière d'organisation et de contenu de l'enseignement. Le ministre slovène de l'éducation, le Dr Pavle Zgaga, considère que les réformes entreprises entre 1991 et 1996 ont contribué à la stabilisation de la démocratie, tout en observant que «ces évolutions dans l'éducation n'auraient pas été possibles sans la coopération active du Conseil de l'Europe et de ses experts» ; aujourd'hui, soulignait-il, «nous avons une expérience de la transition, et nous souhaitons la partager avec les autres pays.»

Relever les écoles de leurs ruines

Directement touchés par les conflits qui ensanglantèrent la région au lendemain de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie, plusieurs pays ont dû très concrètement reconstruire leurs infrastructures éducatives ravagées par la guerre, à l'image de la Croatie dont le quart des écoles fut détruit entre 1992 et 1993, mais qui dispose aujourd'hui d'une «expérience de crise» qu'elle peut transmettre aux pays confrontés à des situations identiques ; le ministre albanais de l'éducation, Ethem Ruka, rappelait pour sa part que 700 écoles avaient dû être reconstruites dans le pays depuis la guerre du Kosovo, après avoir été soit bombardées, surtout dans le nord du pays, soit rendues inutilisables par l'afflux de réfugiés qu'il fallut y héberger : au-delà des contraintes strictement éducatives de cette situation, celle-ci implique des efforts financiers considérables pour un pays aux ressources limitées. Les écoles du Kosovo ont-elles aussi presque toutes été détruites au printemps 1999, et, là comme ailleurs, le retour à une situation normale sera long et onéreux.

En Bosnie-Herzégovine, les difficultés économiques et matérielles retardent la reconstruction et les réformes du système scolaire, et l'Etat manque de moyens pour les encourager. Décrivant la situation dans son pays, le Dr Fahrudin Rizvanbegovic regrettait que la légèreté des structures fédérales entrave trop souvent la mise en place d'une politique éducative propre à toute la Bosnie-Herzégovine. Si certains cantons entreprennent des réformes, d'autres ne s'engagent guère dans ces évolutions, au risque de s'enfermer dans une véritable autarcie; le ministre souhaite que l'Europe puisse donner au pays le «ciment éducatif» commun que l'Etat fédéral peine à échafauder, et l'aide à se doter de normes éducatives communes basées sur des principes européens et non pas dictées «par un isolement exotique dont personne ne veut...»

Plans d'ensemble et mesures prioritaires

Du 12 au 14 novembre 1999, une conférence réunissant des spécialistes de l'éducation venus de toute l'Europe fut organisée à Sofia afin d'élaborer un plan d'action au profit de la «coopération

éducative pour la paix, la stabilité et la démocratie» en Europe du Sud-Est. Cette conférence s'inscrivait dans le cadre du «processus de Graz» initié par l'Autriche au cours de sa présidence de l'Union européenne, au second semestre 1998. Il a permis d'associer dans une «task force pour l'éducation» la Commission européenne, le Conseil de l'Europe, l'OSCE, le «groupe de Royaumont», l'Unesco, la Banque mondiale et la Fondation européenne de la formation, ainsi que l'Autriche, l'Allemagne, la Bulgarie, la Finlande, la France et le Portugal. Lancé avant la guerre du Kosovo, ce processus illustre déjà la prise de conscience de l'importance de l'éducation pour le développement harmonieux de la région, et le conflit kosovar, quelques mois plus tard, confirmait dramatiquement la justesse de cette analyse.

Après cette guerre, la nécessaire intensification des efforts au profit d'une éducation ouverte sur le pluralisme et le dialogue face à la haine et aux affrontements légitime l'idée de «renforcer» le processus de Graz par de nouvelles missions et des moyens accrus.

La réunion de Sofia préconise notamment d'intégrer l'histoire et l'enseignement de l'histoire, mais aussi l'éducation et la formation des enseignants, l'éducation à la citoyenneté démocratique, la gestion de la diversité culturelle et l'organisation de l'enseignement supérieur dans ce plan d'action pour l'éducation ; elle proposa, par ailleurs, la création d'un «centre de coopération pour l'Europe du Sud-Est chargé de gérer concrètement les programmes tout en devenant un lieu de rencontres et d'échanges autour des questions liées à l'enseignement». Ce futur centre, selon le Dr Anton Dobart, responsable du «processus de Graz renforcé», pourrait voir le jour «entre Graz et Sarajevo», comme un pont réunissant entre eux tous les pays de la région.

Des réponses adaptées aux demandes

Plusieurs des thèmes prioritaires identifiés à Sofia répondant très précisément aux programmes éducatifs menés par le Conseil de l'Europe, celui-ci a souhaité, à Strasbourg, soumettre ces derniers aux ministres des pays concernés, afin de s'assurer que «la politique proposée par le Conseil de l'Europe ne sera pas seulement jugée positivement par le Conseil lui-même, mais corresponde effectivement aux aspirations des pays où elle est appelée à s'appliquer». Cette confrontation de l'offre et des demandes est d'autant plus utile, observaient les ministres de plusieurs pays, que les actions proposées doivent concerner des besoins jusque là non couverts par les programmes bi-ou multilatéraux déjà entrepris dans la région : «il est inutile de réinventer la roue, concentrons-nous sur ce qui nous manque», rappelaient ainsi plusieurs délégations. De plus, la Grèce et l'Albanie notaient que «les actions nationales ou bilatérales sont souvent trop mal connues des pays voisins qui n'y sont pas directement associés», et réclamaient des échanges d'informations accrus entre les pays confrontés aux mêmes préoccupations.

L'Europe passe par les universités

L'Europe du Sud-Est doit se doter d'une véritable «zone d'éducation régionale», ouverte sans exclusions à tous les groupes et à tous les pays, et qui concernera aussi bien les petites classes que les lycées, les formations professionnelles et les études universitaires. Les ministres insistent d'ailleurs sur l'importance de l'enseignement supérieur dans les processus d'ouverture de leurs pays sur l'Europe car, comme l'exprimait le ministre roumain le Professeur Andrei Marga, «l'intégration européenne passe par les universités». Pour lui comme pour ses collègues, les universités des Balkans doivent travailler en réseau avec les universités de tout le continent ; les échanges intellectuels, la coopération entre chercheurs et étudiants stimuleront aussi la modernisation des structures. La Roumanie s'est déjà attachée à décentraliser ses universités, à améliorer la gestion et à renforcer leur autonomie; soumises désormais à des procédures

d'évaluation, les universités doivent devenir des «centres d'excellences», étroitement associées au monde de la recherche.

Au-delà de leur mission éducative, elles devront aussi offrir des perspectives à leurs étudiants, afin d'éviter que ceux-ci, une fois leur diplôme en poche, ne partent tenter leur chance à l'étranger. Cette «fuite des cerveaux» a des conséquences dramatiques pour les pays de la région qui, après avoir financé les études de leurs futures élites, voient celles-ci leur tourner le dos : sans universités dynamiques, offrant de réels débouchés sur place, toute une génération risque de faire défaut aux pays qui comptent sur elles pour construire leur avenir. De plus, M. Marga a estimé que l'intégration des universités de la région dans l'espace européen devait permettre de poser la question de la reconnaissance mutuelle des diplômes et des qualifications au niveau du continent, sans ignorer toutefois la complexité de cette requête, notamment face aux réglementations de l'Union européenne.

Après avoir, elle aussi, profondément réformé ses structures éducatives, la Bulgarie est devenue aujourd'hui «un centre éducatif des Balkans» dont les 41 universités accueillent largement les étudiants des pays voisins ; elle a «ouvert ses universités sur l'Europe» tout en alignant la qualité et l'efficacité de son éducation sur le contexte européen, expliquait son ministre de l'Education, M. Vesselin Metodiev, en invitant les pays de la région à s'associer à cette politique de coopération. L'Albanie s'est, elle aussi, dotée de nouvelles lois sur l'université, tant pour la démocratiser que pour en élargir l'autonomie ; pour M. Ruka, toutes ces réformes permettront au pays «de s'éloigner des anciennes mentalités et de s'attacher à la famille européenne». Les programmes d'études européennes, et la création de liens et d'échanges entre les établissements doivent permettre, de Tirana à Belfast ou de Skopje à Szeged, de recréer une «famille universitaire» à l'échelle du continent ; pour les ministres, tous ces processus de coopération doivent encore être consolidés, mais aussi accélérés.

Dépasser les clichés, aplanir les controverses

Longtemps figée dans des manuels d'un autre âge, entachée de clichés chauvins ou agressifs et dispensée sans aucun esprit critique, l'histoire enseignée dans les écoles a trop souvent été le ferment d'un nationalisme étroit prompt à entretenir les haines plutôt qu'à stimuler les rencontres et les dialogues entre les peuples. Entamée en Europe occidentale dès la fin de la 2^e guerre mondiale, notamment sous l'égide du Conseil de l'Europe, la révision des manuels et des programmes d'histoire a permis d'atténuer les vieux antagonismes entre les pays et de dissiper les malentendus et les préjugés qui nourrissaient les hostilités «séculaires». Aujourd'hui, l'Europe du Sud-Est a autant besoin de «désarmer l'histoire» que les protagonistes du dernier conflit mondial au lendemain de 1945, et tous les ministres s'accordent pour que l'enseignement de l'histoire «constitue enfin un trait d'union et non plus une arme».

Plusieurs pays de la région, comme la Bulgarie, la Grèce et la Turquie, ont déjà mis en place des programmes communs destinés à extirper les clichés et les préjugés entachant leur présentation réciproque dans les manuels scolaires, mais tous les autres Etats souhaitent s'engager à leur tour dans l'élaboration d'une formation historique ouverte au dialogue et à la connaissance plutôt qu'à l'affrontement. Le Monténégro a lui aussi entrepris de revoir et de moderniser ses manuels d'histoire, avec l'aide de plusieurs organisations dont l'Unicef et l'Unesco.

La Bosnie-Herzégovine s'est toutefois inquiétée de la difficulté de repenser l'enseignement de l'histoire dans un pays où les tensions autour du passé restent mal cicatrisées, et proposait de revoir d'abord le contenu d'enseignements «moins controversés», comme les sciences de la vie

ou les mathématiques. Les autres pays, répondant aux craintes de M. Rizvanbegovic, estiment que c'est justement le caractère «controversé» de l'histoire qui justifie l'urgence de s'attacher à cet enseignement. Mais la modernisation de l'enseignement de l'histoire passe aussi par une meilleure formation des professeurs d'histoire : il ne suffit pas de changer les programmes, et il importe d'apprendre aux professeurs à dispenser un enseignement plus «critique», à questionner le monde et à confronter les points de vue en se gardant des vérités officielles ou présumément intangibles.

Le respect des minorités

La «gestion des diversités», c'est à dire le respect des minorités et de la diversité culturelle dans une région où celles-ci sont particulièrement nombreuses, se traduira concrètement par un système éducatif capable de favoriser un équilibre harmonieux entre les communautés, et par une égalité des chances donnée à chacune d'entre elles. A côté d'une approche interculturelle des programmes, les systèmes scolaires se doivent donc de favoriser un accès équitable à l'éducation pour tous les groupes de la société. La Roumanie a ainsi mis en place un programme éducatif spécial en faveur des Roms, afin que ceux-ci s'intègrent plus aisément dans le système scolaire et puissent y former leurs futures élites. Le pays a introduit un système de «discrimination positive» au profit des Roms, qui facilite leur accès dans les lycées, les universités et au sein de l'enseignement professionnel. De même, les langues minoritaires parlées en Roumanie, dont l'allemand et le hongrois, sont désormais enseignées et parlées dans les lycées, et les élèves peuvent apprendre les langues des pays voisins, comme le bulgare, le croate ou le slovaque.

La Hongrie a établi pour sa part des programmes éducatifs destinés aux Roms et à ses autres minorités ; celles-ci peuvent même utiliser des manuels scolaires destinés aux écoles des pays voisins, dans la langue de ces derniers. Par ailleurs, à côté des seules langues des pays voisins ou des langues «minoritaires», l'enseignement des langues en général constitue pour tous les pays un moyen essentiel d'ouverture et de connaissance du monde, qui doit être développé en priorité. Il en est de même pour l'accès aux nouvelles technologies et plus particulièrement à l'informatique, identifié là aussi comme un sujet prioritaire, même si le développement de ces formations est parfois entravé par de lourdes contraintes économiques. De plus, outre leur importance pour l'avenir, les nouvelles technologies permettent «d'oublier les frontières» et offrent «de nouvelles méthodes d'éducation à la dimension enfin régionale ou européenne», estimait le ministre de «l'ex-République yougoslave de Macédoine», le Dr Nenad Novkovski.

Ensuite, si la plupart des pays de la région ont déjà intégré l'enseignement des droits de l'homme dans leurs programmes éducatifs, ils considèrent que celui-ci doit déboucher sur un véritable «enseignement de la citoyenneté», et mettent l'accent sur la nécessité de faciliter l'intégration des jeunes filles dans l'enseignement professionnel et universitaire, à l'image de la Turquie qui a établi un programme pour accroître le pourcentage d'étudiantes dans les filières d'enseignement technique et professionnel.

Le monde rural et les politiques de la jeunesse

Enfin, en plus des recommandations émises à Sofia, les ministres ont souhaité que certains autres thèmes soient pris en compte par le futur plan d'action pour l'éducation. La Bosnie-Herzégovine a mis en avant l'importance de l'enseignement agricole pour des pays qui restent fortement ruraux, et qui mettront longtemps avant de reconstruire leur tissu industriel mis à mal par les guerres. La Slovénie a relevé l'utilité du sport et de l'éducation physique pour lutter contre les exclusions et s'ouvrir sur le monde extérieur, thème repris par la Grèce qui rappelait le principe

de «trêve olympique» comme substitution aux conflits violents. Les activités sportives participent à une politique globale en faveur de la jeunesse, et constituent un moyen privilégié de confrontation pacifique et de rencontre entre les communautés et les pays.

Patrimoine culturel et environnement

Découvrir le patrimoine culturel, se sensibiliser à sa valeur et à son message permet de se forger une identité à la fois régionale et européenne : à partir de cette idée, la ministre croate Nansi Ivanisevic a proposé l'élaboration d'une «vision européenne du patrimoine» à travers le lancement d'actions susceptibles de le mettre en valeur et de mieux le faire connaître afin d'en dégager le langage «européen et cosmopolite». Elle veut encourager, de même, une «éducation à l'écologie» qui dépasse tout naturellement les frontières : en Croatie d'ailleurs, 87 écoles sont déjà engagées dans des programmes de découverte et de protection de l'environnement. Le ministre macédonien estime que le patrimoine, forgé par toutes les civilisations qui s'y sont rencontrées, doit être valorisé pour le bien de toute la région, en souhaitant que ce patrimoine, par son ouverture à tous, «favorise l'entente et non plus la discorde».

Rôle et missions du Conseil de l'Europe

L'avènement de la démocratie et des droits de l'homme passe d'abord par leur exercice quotidien : à côté des principes et des programmes que le Conseil de l'Europe peut offrir à l'Europe du Sud-Est, celui-ci doit aussi développer avec les pays de la région des stratégies concrètes pour les mettre en œuvre ; c'est en les adaptant au «terrain », aux besoins et aux conditions locales qu'ils pourront véritablement s'épanouir. Plusieurs pays ont déjà intégré dans leur politique de la jeunesse ou de l'éducation les valeurs prônées par le Conseil de l'Europe ou s'approprient à développer des expériences nouvelles inspirées de ces principes. Ces réalisations et ces projets, facilement «exportables » dans toute la région, sont autant de pistes d'avenir pour surmonter les antagonismes et restaurer les dialogues.

Des îles pour mieux se connaître

Une politique régionale de l'éducation peut ainsi contribuer à valoriser l'espace géographique dans laquelle elle devra s'appliquer : la dimension adriatique et méditerranéenne unit les pays de la région dans un même ensemble plus vaste, et la perception de cet espace peut être renforcée par des activités éducatives et culturelles communes. Avec son millier d'îles, la Croatie illustre parfaitement cette dimension maritime, riche en histoire, en patrimoine et en trésors naturels. Pourtant, a expliqué Mme Ivanisevic, un grand nombre de ces îles est aujourd'hui menacé de désertification en raison de l'exode des îliens vers le continent. La population diminue et vieillit, au point que les Croates parlent de «peste blanche » pour qualifier ce phénomène. Conséquence de ces migrations, près d'une centaine d'écoles, dont beaucoup furent construites sous la monarchie austro-hongroise, sont maintenant désaffectées faute d'élèves. Ces écoles bâties au siècle dernier font partie du patrimoine historique et culturel des îles, et mériteraient d'être sauvées et restaurées.

La ministre a proposé que certaines d'entre elles soient transformées en «centres d'accueil et de rencontre» ouverts à la jeunesse européenne. La Croatie manque en effet de telles structures, alors que ces anciennes écoles, une fois réhabilitées, se prêteraient parfaitement à une telle utilisation ; leur localisation dans des sites ou des villages souvent remarquables, la qualité et la fonctionnalité de leur architecture et leur valeur historique assureraient le succès de l'entreprise, mais l'opération profiterait aussi aux îles elles-mêmes. La restauration, puis la gestion de ces écoles

représenterait en effet des emplois et des activités économiques nouvelles pour les habitants, et contribuerait ainsi à freiner les départs ; un tel programme, à la fois éducatif, patrimonial et économique, permettrait ainsi de revitaliser les îles, tout en contribuant dans le même temps au développement de toute la région.

Les droits de l'homme : de l'enseignement à la pratique

La promotion de la citoyenneté et des droits de l'homme ne doit pas attendre l'âge adulte, car elle peut être mise en pratique dès l'école. Le Professeur Jozsef Palinkas, secrétaire d'Etat au ministère hongrois de l'Education et coprésident de la Table de travail numéro 1 (démocratie et droits de l'homme) du Pacte de Stabilité, a détaillé une expérience originale lancée tout récemment dans son pays, la nomination d'un «médiateur de l'éducation» appelé à renforcer «le droit à l'éducation et le droit de l'éducation».

Les enseignants, les élèves, les étudiants et les familles peuvent s'adresser à lui pour des problèmes aussi variés que la violence à l'école, la qualité de l'enseignement ou les notations aux examens, et sa médiation doit permettre d'aplanir les difficultés par un dialogue permanent. Selon M. Palinkas, «quand nous parlons de démocratie à l'école, il faut aussi que les élèves et les étudiants connaissent et exercent leurs propres droits ».

De son côté, la Turquie s'est dotée récemment d'organes consultatifs regroupant au niveau local des représentants des écoles et des enseignants, des élèves, des étudiants et des familles, qui se réunissent pour aborder ensemble tous les problèmes concernant le milieu scolaire, là aussi pour illustrer et pratiquer concrètement une éducation véritablement démocratique. Les écoles turques se sont désormais ouvertes à l'ensemble de la collectivité, qui peut utiliser leurs locaux en dehors de cours pour des activités diverses : ce système permet de rendre l'école plus «transparente», et de développer ses liens avec le monde extérieur.

Un inventaire des initiatives

Tous ces exemples illustrent les traductions concrètes de la formation à la citoyenneté dans le milieu scolaire : le ministre turc de l'éducation, M. Metin Bostancioglu, a insisté sur le rôle du Conseil de l'Europe dans la mise en place de ces politiques, tout en se félicitant des efforts déjà déployés par l'Organisation pour consolider la paix et la démocratie dans la région, après être parvenu à restaurer le dialogue entre les pays balkaniques pendant la crise du Kosovo. Dans la perspective de la prochaine conférence des ministres européens de l'éducation, qui se tiendra en novembre 2000 à Cracovie, M. Bostancioglu demande aux pays du Sud-Est européen de dresser un inventaire des initiatives et des programmes relatifs à l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme qu'ils ont déjà mis en place, afin de dresser un «état des lieux» précis des réalisations existantes et des progrès à accomplir. Il souhaite que le Conseil de l'Europe renforce encore ses programmes éducatifs, tant au niveau ministériel qu'à travers ses activités d'expertises techniques et spécialisées.

Une coopération renforcée pour une éducation de tous les instants

De nombreuses organisations internationales, comme l'Unicef et l'Unesco, travaillent-elles aussi en Europe du Sud-Est, et coopèrent avec les Etats, l'Union européenne et le Conseil de l'Europe. En 1999, l'Unicef investi 27 millions de dollars pour l'éducation dans les régions touchées par la guerre, et dépensera une somme équivalente en 2000 dans le cadre de ses programmes consacrés à la protection et à l'éducation des enfants dans ces zones de «post-conflits». Elle entend

développer des méthodes d'enseignement actives, qui stimulent la participation des élèves et le dialogue avec les professeurs ; elle œuvre pour que l'enseignement des valeurs démocratiques débute dès le plus jeune âge, et contribue à la lutte contre l'isolement et l'exclusion.

L'organisation estime que l'école doit promouvoir les droits des enfants, mais aussi se préoccuper des élèves dans un contexte plus large, en particulier sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'hygiène ; tout en assurant des formations «souples et diversifiées», les établissements d'enseignement doivent être facilement accessibles à tous, y compris aux enfants issus de familles privées de revenus. En collaboration avec le Conseil de l'Europe, l'Unicef mène en Albanie et au Kosovo des actions de prévention en direction de la «jeunesse à risque», qui portent notamment sur la transmission du VIH [virus du SIDA] et la toxicomanie, et entend bien éviter qu'une partie de la jeunesse «ne devienne la victime ou l'exécutante, de la criminalité organisée ». L'Unesco a monté, elle aussi, un «plan d'éducation spécial» en faveur de l'Europe du Sud-Est, qui inclut la gestion des conflits par les enseignants et des programmes relatifs aux langues vivantes et à la sensibilisation au patrimoine culturel.

Mettre un terme aux ségrégations

« Tout à la fois muscle et chair de la société, l'éducation déterminera son niveau de civilisation » : les nouvelles perspectives éducatives sont indispensables pour mettre un terme aux conflits de la région, mais la mise en commun de tous les efforts ne sera pas superflue pour répondre à l'ampleur de la tâche et des enjeux, a constaté Elena Poptodorova, députée bulgare et membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Retraçant «les transitions inachevées et les paix incomplètes », de l'effondrement de l'empire ottoman à la chute du communisme, qui constituent les racines des conflits actuels, elle exhorta les pays de la région à réussir, cette fois, leur transition vers l'Europe. Elle a dénoncé avec vigueur la «double ségrégation » qui caractérise encore les systèmes éducatifs de certains pays de la région : à côté d'une «ségrégation ethnique », qui tolère que des élèves soient déplacés d'une école à l'autre pour des raisons purement ethniques, les enfants les plus pauvres sont victimes d'une «ségrégation financière » qui les prive pour ces motifs d'une éducation de base, au risque d'en faire les exclus de demain. Et, au même titre que les responsables de l'Unicef et des autres organisations présentes dans la région, la députée bulgare s'est élevée contre «la politisation à outrance de l'éducation dans certains pays », en s'inquiétant des conséquences d'une telle instrumentalisation politique de l'enseignement pour l'avenir de la région.

A côté des nouvelles technologies ou de l'enseignement de l'histoire, il importe aussi que l'éducation soit capable de promouvoir une réelle égalité entre les sexes, poursuivait Mme Poptodorova ; il s'agit là d'une évolution indispensable des mentalités, qui devra partir de l'école pour irriguer toute la société. Et elle nota, enfin, l'utilité pour la jeunesse d'apprendre à évaluer le contenu et le discours des médias, avant de proposer que les mandats du Conseil de l'Europe dans le domaine éducatif, soient spécifiquement inscrits dans le cadre de l'assistance qu'il mène avec la Mission des Nations Unies au Kosovo (MINUK).

Structures, outils et méthodes du Conseil de l'Europe

Avec son Comité des Ministres, son Assemblée parlementaire et son Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe, complété par son expérience et la force de son réseau d'experts, le Conseil de l'Europe dispose de nombreux atouts pour mener à bien les programmes éducatifs qui lui pourraient être confiés par le Processus de Graz et le Pacte de Stabilité, expliquait au nom du Comité des Ministres l'Ambassadeur Janos Perenyi, Représentant permanent de la Hongrie auprès du Conseil de l'Europe. Les activités se coordonnent les unes aux

autres, même si chaque composante du Conseil de l'Europe les décline en fonction de ses mandats et de ses compétences. Ainsi par exemple, pendant que le Congrès favorise, sur le terrain, des jumelages d'écoles ou des rencontres de jeunes par delà les frontières, les travaux d'expertise du Conseil de l'Europe font évoluer en profondeur le contenu et l'organisation des programmes et des cours.

Les premières priorités, l'histoire et les langues

Ces activités ont su s'adapter et évoluer en fonction des situations et des pays auxquelles elles s'adressaient, comme l'illustrent parfaitement les programmes entrepris dans le domaine de l'enseignement de l'histoire, dont M. Perenyi retraça l'évolution. Conçus à l'origine, dans les années 50, pour «éliminer les stéréotypes et réconcilier les anciens ennemis », ils sont revenus au devant de l'actualité lorsque les anciens pays communistes, après 1989, ont éprouvé le besoin de moderniser et de réformer le contenu de leur enseignement ; en 1996, le Conseil de l'Europe a lancé une «nouvelle initiative», spécifiquement destinée aux Etats successeurs de l'URSS, et qui concerne à la fois le contenu des programmes d'histoire, la formation des enseignants, les manuels et l'ensemble du matériel pédagogique. Ces outils, constamment révisés et enrichis, répondent aux situations locales et ont fait la preuve de leur efficacité : ils sont prêts, maintenant, à être mis au service de l'Europe du Sud-Est.

Tout au long de la conférence, l'enseignement de l'histoire, incluant la conception de nouveaux programmes et la formation des professeurs d'histoire, a d'ailleurs constitué la première demande des Ministres au Conseil de l'Europe. Mais les besoins concernent aussi de nombreuses autres disciplines, et tout particulièrement l'enseignement des langues, «condition indispensable pour l'avènement d'une société ouverte et multiculturelle». Le Conseil de l'Europe devrait aussi jouer un rôle normatif dans l'élaboration du matériel pédagogique utilisé dans la région.

Démocratie, citoyenneté, Europe

Les Ministres ont insisté sur la nécessité de développer des programmes d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme qui permettront, à travers la participation, le dialogue et la citoyenneté démocratique, de faire de ces valeurs des «normes communes » unissant les populations de la région. Les programmes élaborés par l'Organisation pour promouvoir ces principes devront s'intégrer dans la formation scolaire des pays de la région.

Les études européennes, au même titre que les échanges entre universités, permettront de promouvoir une dimension européenne et des valeurs communes à l'échelle du continent ; la Conférence a relevé ensuite l'importance des sciences sociales pour saisir et soutenir les processus de transition en Europe du Sud-Est ; enfin, elle a souhaité que les activités en faveur de la jeunesse élaborées par l'Organisation se développent dans les pays de la région, y compris dans le cadre de collaborations avec d'autres organismes, dont l'Unicef.

Les réformes éducatives ne se feront pas sans moyens

Par son architecture comme par son savoir-faire et ses activités, le Conseil de l'Europe constitue «une enceinte idéale» pour mettre en place, en coopération avec ses partenaires du Processus de Graz et du Pacte de Stabilité, la politique d'éducation indispensable à la réconciliation et à la prévention des conflits ultérieurs. Mais il importera pour cela de renforcer encore les structures nées du Processus de Graz, de même que les moyens humains et matériels qui permettront au Conseil de l'Europe de répondre aux missions qui lui seront confiées. Avant de se séparer, les

Ministres rappelaient enfin que la question des moyens conditionnait aussi la réussite des réformes éducatives à mettre en place : si celles-ci sont indispensables aux rétablissements de la paix et de la stabilité, elles impliquent de mobiliser des ressources que nombre de pays peinent parfois à réunir. Le Conseil de l'Europe et ses partenaires pourront certes seconder les pays de la région pour rationaliser et mieux gérer leurs systèmes éducatifs, mais ils ne pourront, seuls, répondre aux défis économiques qui s'ajoutent aux défis éducatifs... même si les seconds peuvent, demain, contribuer à résoudre les premiers.